

Taux de chômage localisés au 4e trimestre 2020

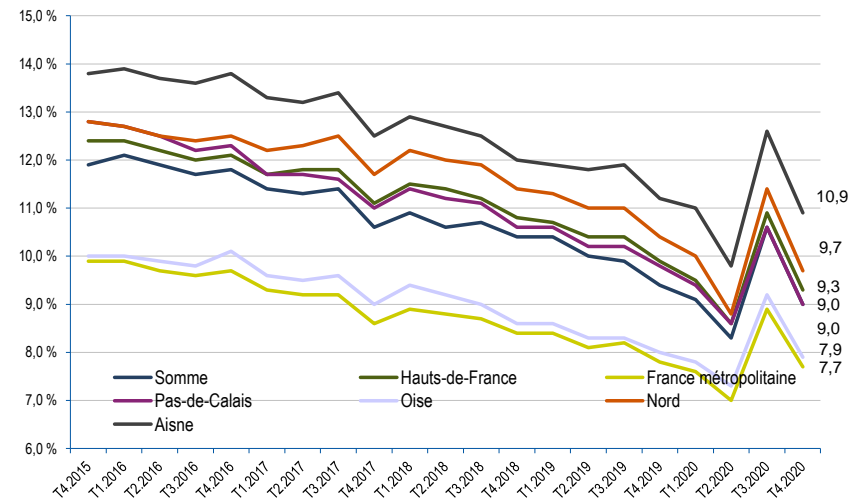
Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	T4.2015	T4.2016	T4.2017	T4.2018	T4.2019	T3.2020	T4.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	13,8 %	13,8 %	12,5 %	12,0 %	11,2 %	12,6 %	10,9 %	-1,7 pt	-0,3 pt
Nord	12,8 %	12,5 %	11,7 %	11,4 %	10,4 %	11,4 %	9,7 %	-1,7 pt	-0,7 pt
Oise	10,0 %	10,1 %	9,0 %	8,6 %	8,0 %	9,2 %	7,9 %	-1,3 pt	-0,1 pt
Pas-de-Calais	12,8 %	12,3 %	11,0 %	10,6 %	9,8 %	10,6 %	9,0 %	-1,6 pt	-0,8 pt
Somme	11,9 %	11,8 %	10,6 %	10,4 %	9,4 %	10,6 %	9,0 %	-1,6 pt	-0,4 pt
Région Hauts-de-France	12,4 %	12,1 %	11,1 %	10,8 %	9,9 %	10,9 %	9,3 %	-1,6 pt	-0,6 pt
France métropolitaine	9,9 %	9,7 %	8,6 %	8,4 %	7,8 %	8,9 %	7,7 %	-1,2 pt	-0,1 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Évolution du taux de chômage (données CVS)



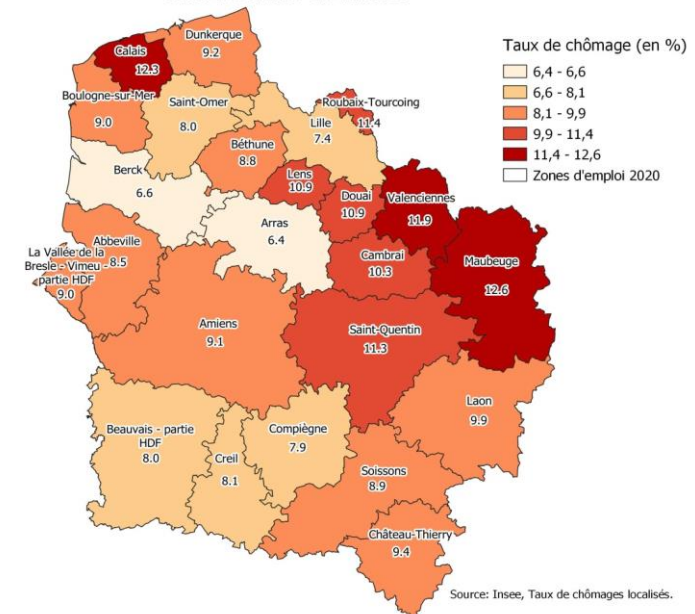
Taux de chômage localisés par zone d'emploi (données CVS) (30 premiers de France métropolitaine)

Classement	Zone d'emploi	T4.2019	T3.2020	T4.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
1	Agde – Pézenas	15,2 %	17,7 %	14,9 %	-2,8 pt	-0,3 pt
2	Aries - partie Occitanie	14,1 %	15,0 %	13,4 %	-1,6 pt	-0,7 pt
3	Alès - Le Vigan	13,1 %	14,4 %	12,6 %	-1,8 pt	-0,5 pt
3	Maubeuge	13,7 %	14,0 %	12,6 %	-1,4 pt	-1,1 pt
5	Perpignan	13,1 %	14,5 %	12,5 %	-2,0 pt	-0,6 pt
6	Calais	13,1 %	14,4 %	12,3 %	-2,1 pt	-0,8 pt
7	Forbach	12,4 %	13,9 %	12,2 %	-1,7 pt	-0,2 pt
8	Narbonne	12,6 %	13,9 %	12,1 %	-1,8 pt	-0,5 pt
9	Valenciennes	12,8 %	13,9 %	11,9 %	-2,0 pt	-0,9 pt
10	Sète	11,9 %	13,3 %	11,5 %	-1,8 pt	-0,4 pt
11	Roubaix-Tourcoing	12,1 %	13,2 %	11,4 %	-1,8 pt	-0,7 pt
12	Saint-Quentin	12,0 %	13,3 %	11,3 %	-2,0 pt	-0,7 pt
12	Béziers	11,7 %	13,0 %	11,3 %	-1,7 pt	-0,4 pt
12	Castelsarrasin - Moissac	11,0 %	11,8 %	11,3 %	-0,5 pt	+0,3 pt
15	Sainte-Maxime	11,0 %	13,9 %	11,0 %	-2,9 pt	0,0 pt
16	Douai	12,0 %	13,1 %	10,9 %	-2,2 pt	-1,1 pt
16	Lens	12,0 %	13,0 %	10,9 %	-2,1 pt	-1,1 pt
18	Vierzon	11,5 %	12,3 %	10,5 %	-1,8 pt	-1,0 pt
18	Bollène-Pierrelatte - partie Provence Alpes	11,1 %	11,4 %	10,5 %	-0,9 pt	-0,6 pt
20	Montpellier	10,9 %	11,9 %	10,4 %	-1,5 pt	-0,5 pt
20	Avignon - partie Provence Alpes Côte d'A	10,7 %	11,9 %	10,4 %	-1,5 pt	-0,3 pt
22	Cambrai	11,1 %	12,0 %	10,3 %	-1,7 pt	-0,8 pt
22	Aubenas	10,7 %	12,0 %	10,3 %	-1,7 pt	-0,4 pt
24	Roissy	9,6 %	11,2 %	10,2 %	-1,0 pt	+0,6 pt
25	Saint-Dié-des-Vosges	10,6 %	11,8 %	10,1 %	-1,7 pt	-0,5 pt
25	Nîmes	10,9 %	11,7 %	10,1 %	-1,6 pt	-0,8 pt
25	Bagnols-sur-Cèze	10,3 %	11,3 %	10,1 %	-1,2 pt	-0,2 pt
28	Montargis	10,9 %	11,7 %	10,0 %	-1,7 pt	-0,9 pt
28	Marseille	10,4 %	11,4 %	10,0 %	-1,4 pt	-0,4 pt
30	Charleville-Mezières	10,4 %	11,5 %	9,9 %	-1,6 pt	-0,5 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Les taux de chômeurs localisés au 4e trimestre 2020 dans les Hauts-de-France



Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Zone d'emploi	T4.2015	T4.2016	T4.2017	T4.2018	T4.2019	T3.2020	T4.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)	Évolution sur cinq ans
Abbeville	11,6 %	11,4 %	9,9 %	9,7 %	9,0 %	10,2 %	8,5 %	-1,7 pt	-0,5 pt	
Amiens	12,1 %	12,1 %	10,8 %	10,7 %	9,5 %	10,8 %	9,1 %	-1,7 pt	-0,4 pt	
Arras	9,1 %	8,9 %	8,0 %	7,7 %	7,0 %	7,7 %	6,4 %	-1,3 pt	-0,6 pt	
Berck	10,0 %	9,5 %	8,3 %	8,1 %	7,2 %	7,9 %	6,6 %	-1,3 pt	-0,6 pt	
Béthune	12,4 %	11,7 %	10,6 %	10,4 %	9,7 %	10,5 %	8,8 %	-1,7 pt	-0,9 pt	
Boulogne-sur-Mer	13,7 %	12,9 %	11,3 %	11,0 %	9,9 %	10,7 %	9,0 %	-1,7 pt	-0,9 pt	
Calais	16,6 %	16,3 %	14,7 %	14,2 %	13,1 %	14,4 %	12,3 %	-2,1 pt	-0,8 pt	
Cambrai	13,2 %	12,9 %	12,3 %	12,0 %	11,1 %	12,0 %	10,3 %	-1,7 pt	-0,8 pt	
Château-Thierry	11,4 %	11,5 %	10,5 %	10,0 %	9,5 %	10,8 %	9,4 %	-1,4 pt	-0,1 pt	
Compiègne	10,1 %	10,0 %	9,1 %	8,7 %	8,0 %	9,3 %	7,9 %	-1,4 pt	-0,1 pt	
Creil	10,3 %	10,4 %	9,3 %	8,8 %	8,1 %	9,5 %	8,1 %	-1,4 pt	0,0 pt	
Douai	13,9 %	13,3 %	12,7 %	12,8 %	12,0 %	13,1 %	10,9 %	-2,2 pt	-1,1 pt	
Dunkerque	11,5 %	11,6 %	10,8 %	10,4 %	9,8 %	10,9 %	9,2 %	-1,7 pt	-0,6 pt	
Laon	12,7 %	12,6 %	11,3 %	11,0 %	10,2 %	11,0 %	9,9 %	-1,1 pt	-0,3 pt	
Lens	15,5 %	14,7 %	13,2 %	12,7 %	12,0 %	13,0 %	10,9 %	-2,1 pt	-1,1 pt	
Lille	10,2 %	9,9 %	8,9 %	8,7 %	7,9 %	8,7 %	7,4 %	-1,3 pt	-0,5 pt	
Maubeuge	15,9 %	15,9 %	15,4 %	15,0 %	13,7 %	14,0 %	12,6 %	-1,4 pt	-1,1 pt	
Roubaix-Tourcoing	15,2 %	14,9 %	13,9 %	13,5 %	12,1 %	13,2 %	11,4 %	-1,8 pt	-0,7 pt	
Saint-Omer	11,3 %	11,2 %	9,8 %	9,3 %	8,6 %	9,4 %	8,0 %	-1,4 pt	-0,6 pt	
Saint-Quentin	14,6 %	14,6 %	13,2 %	12,8 %	12,0 %	13,3 %	11,3 %	-2,0 pt	-0,7 pt	
Soissons	11,1 %	11,0 %	9,8 %	9,3 %	8,9 %	10,1 %	8,9 %	-1,2 pt	0,0 pt	
Valenciennes	15,0 %	14,6 %	13,9 %	13,6 %	12,8 %	13,9 %	11,9 %	-2,0 pt	-0,9 pt	
Beauvais - partie HDF	10,3 %	10,3 %	9,3 %	8,8 %	8,3 %	9,4 %	8,0 %	-1,4 pt	-0,3 pt	
La Vallée de la Bresle - Vimeu - partie HDF	11,7 %	11,3 %	9,6 %	9,7 %	9,2 %	10,7 %	9,0 %	-1,7 pt	-0,2 pt	

Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Méthodologie

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont estimées en moyenne trimestrielle. L'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne : la nouvelle dénomination "taux de chômage localisés" se substitue à celle de "chômage au sens du BIT". Ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi ; des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ; de l'enquête Emploi.

Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi), estimés ainsi :

- Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM.
- Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.